

SAINTE-DONAT, QC
Le 3 décembre 2025

Une représentativité qui s'effrite, une confiance qui s'érode

Madame, Monsieur,

Au moment d'écrire ces lignes, la Cour d'appel du Québec venait de trancher. Malgré un vote unanime des député-e-s de l'Assemblée nationale du Québec dans le but de préserver la carte électorale provinciale telle qu'elle est, il est nécessaire d'en faire une refonte à tout prix en marge de l'élection générale qui aura lieu en 2026.

Tout d'abord, il est à noter que je ne me remets pas en question la décision des tribunaux, loin de là. Le rôle du tribunal est d'interpréter la *Loi* au meilleur de ses connaissances selon le texte qui lui est attribué. Là n'est pas le sujet.

En tant que citoyen de la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Mitis, je constate que la nouvelle carte électorale scindera le territoire en deux. C'est donc dire que pour veiller à une représentativité régionale digne de ce nom à l'Assemblée nationale, notre préfecture devra interpeller non pas un-e, mais bien deux élu-e-s, doublant ainsi une charge de travail à un moment où notre région a besoin de tout sauf d'obstacles supplémentaires à son développement.

À ce titre, nul besoin de s'épivarder outre mesure sur les impacts qu'une telle refonte auront sur le Bas-Saint-Laurent et sur la Gaspésie. Vous vous imaginez bien, à une époque où la confiance de la population envers les institutions démocratiques est au plancher, que le retrait d'une circonscription en Gaspésie juxtaposé à une Mitis déchirée en morceaux ne viendra en rien corriger la situation.

Madame, monsieur. Lors de la dernière campagne électorale municipale en novembre 2025, nous avons atteint le fond du baril. Non seulement le taux de participation de la population peinait à surpasser la marque des 30 %, mais certaines municipalités – dont la mienne – ont eu de la difficulté à trouver des citoyen-ne-s désireux-euses de s'impliquer dans leur communauté à titre d'élu-e. Prenons un moment pour penser à dépitement de notre démocratie que cela représente.

Le remède? Allons-y, pourquoi pas : un-e élu-e de moins à l'Assemblée nationale et une MRC découpée à la va-vite, sans grande reconnaissance du territoire et de ses réalités. Tout ça, doit-on le rappeler, moins d'un an après que la région a perdu une (autre) circonscription fédérale, soit celle d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapedia.

Vient alors une question : jusqu'où le démantèlement de notre représentativité ira? Si le calcul des Commissions électorales n'est que mathématique en se basant sur le nombre de citoyen-ne-s dans chacune des circonscriptions, quel est le niveau plancher que les Commissions sont prêtes à observer avant d'elles-mêmes proposer de fermer nos régions, un coup partis?

Madame, monsieur : le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie ont des défis qui seront difficiles à surmonter, au cours des prochaines années. Le vieillissement de la population est perceptible. Les aléas climatiques

changent notre quotidien. Il est difficile d'offrir la même qualité de soins de santé que dans les grands centres. Le coût de la vie explose, notamment en habitation. Nous avons peu, voire pas de soutien de Québec et d'Ottawa pour accueillir de nouvelles et de nouveaux Québécois-e-s, que ce soit par la francisation ou par l'accompagnement, dans le but d'incarner une terre d'accueil digne de ce nom. Nos terres sont accaparées par des multimillionnaires qui viennent jouer aux boursicoteurs en moussant une spéculation qui rend la relève agricole pratiquement impossible. Selon la Fondation de l'Alphabétisation, environ 60 % de la population de la MRC de La Mitis est incapable de lire un texte complexe.

Pour renverser la tendance, nous avons besoin de nos porte-voix à l'Assemblée nationale, faute d'en avoir suffisamment à la Chambre des communes. Plus que jamais.

Or, le redécoupage que vous proposez nous déchire. Il nous ralentit. Il contribue à un sentiment généralisé d'être laissés à nous-mêmes. Soyons francs : est-ce que la notion de « région ressource » signifie maintenant, au pied de la lettre, que nos régions ne servent qu'à être des garde-mangers à ressources pour les grands centres?

Encore une fois, comme dit en début de texte, je suis parfaitement conscient que votre rôle se résume à appliquer le texte de loi comme il l'est. Or, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie ont maintenant des soldes migratoires positifs, pour une rare fois depuis les années où les télévisions étaient en bois. Nous vous en conjurons collectivement : ne brisez pas l'élan que nous avons appris à nous donner seuls. Si vous n'êtes pas là pour nous aider, ayez au moins l'obligeance de ne pas nous nuire.

Voici donc une solution pour vous. Au moment d'écrire ces lignes, des ouvriers travaillent durs à la rénovation du Salon bleu de l'Assemblée nationale. Il n'est pas trop tard pour que le plan de la salle soit revu afin d'accueillir entre 130 et 135 sièges d'élu-e-s. Est-ce que les Laurentides méritent d'en avoir un supplémentaire? Absolument, la *Loi* est ainsi écrite. Au lieu de charcuter la carte de l'Est-du-Québec, pourquoi ne pas ajouter des sièges, à l'échelle québécoise, qui contribueraient à ce que nous ne perdions pas les rares voix qui nous restent?

Jusqu'à ce que vous trouviez d'autres moyens de veiller à une représentativité équitable, sachez que la nôtre s'effrite et que la confiance des citoyen-ne-s envers les instances démocratiques s'érode. Comme vous êtes celles et ceux qui décideront de la voie que nous devrons emprunter, vous êtes maintenant invité à faire un choix : contribuer à arrêter notre déclin démocratique...ou inscrire vos noms dans la triste liste de celles et ceux qui ont contribué à ce que les citoyen-ne-s de chez nous n'y croient plus. Pour toujours.

La balle est dans votre camp.

Jérôme Lévesque-Boucher

Citoyen de Saint-Donat